Un audacieux fraudeur de Phénomènes psychiques

Le " docteur comte de Sarak ", pseudo-fakir, dévoilé dans une séance à l'Hôtel Continental

Par Gaston et Henri DURVILLE Fils

Le 27 octobre, à 9 heures du soir, se réunissait dans la grande salle de l'Hôtel Continental, le *Centre ésotérique oriental de France*, fondé par le « Docteur Comte de Sarak ». Voici quel était le programme de la soirée :

1° Les Forces psychiques non définies par le Dr L. Morisse.

2° Quelques mots sur la Science occulte de l'Orient, par le Dr Comte de Sarak.

3° Démonstration des Forces magnétiques latentes dans l'homme par la *Végétation spontanée du blé*, faite dans les mains des invités et en pleine lumière.

4° Démonstration du Fluide odique agissant sur les Embryons par la *Naissance spontanée de Poissons*. Grande expérience des Yoguis de l'Inde faite en pleine lumière et avec toutes les garanties scientifiques, l'opérateur étant entouré et contrôlé par plusieurs personnes et visité avant l'opération.

5° Démonstration de la Force vibratoire de la Pensée par l'extériorisation et l'entraînement psychique au moyen de l'expérience des Gurus de l'Inde, du *Foin vivifié par le feu sacré*.

Nous nous sommes rendus à cette séance sans aucune idée préconçue, désireux de nous assurer dans la mesure du possible de l'authenticité de phénomènes que la science actuelle n'explique pas, mais qui existent peut-être.

Nous ne nous attarderons pas à critiquer la causerie de M. Morisse, et préférons consacrer plus de détails aux fraudes ébouriffantes dont nous fûmes les témoins. Dans les numéros qui suivront nous ferons apparaître la figure du soi-disant fakir Sarak, sous un jour peut-être peu favorable : nous le trouverons en Italie s'appelant de son vrai nom Sgaluppi ; en 1885, à Paris, Commandeur Sartini, Chevalier d'Albert, Chevalier Sartini de Rosarno ; en 1894, à Barcelone, Alberto Das ; en 1892, à Bruxelles, Comte de Das ; en 1895, à Buenos-Aires, magnétiseur

Sartini ; en 1900, au Vénézuéla, Comte Alberto de Sarak ; à New-York, Docteur A. de Sarak. Nous le trouverons également au Mexique sous le nom de Martinez, etc... Nous étudierons en détail ses démêlés nombreux et graves avec la justice de plusieurs pays. En ce faisant, nous répondrons à une des tâches que nous nous sommes imposées : servir la cause du psychisme en dévoilant ceux qui prétextent des pouvoirs extraordinaires en abusant de la crédulité de certains.

Examinons pour l'instant les expériences présentées par le Yogui :

1° *La naissance spontanée de poissons.*

M. de Sarak, en bras de chemise, demande quelques personnes pour examiner ses vêtements ; nous passons dans le cabinet de contrôle. Gaston Durville s'approche de M. de Sarak pour visiter les poches du gilet, mais celui-ci repousse les mains du contrôleur en disant : « Non, non, contrôlez nos bras et nos jambes... » Henri Durville fouille l'habit et n'y trouve rien d'intéressant. Les autres personnes se sont bornées à regarder. M. de Sarak prie alors deux personnes de lui prendre les mains et de l'accompagner jusqu'à la scène ; là il est libre et cherche, pour l'assister, parmi les spectateurs, trois personnes « dont les fluides lui sont favorables », dit-il ; ces personnes, ajoute-t-il, lui sont complètement inconnues. Il s'assied, on lui pose un aquarium plein d'eau entre les genoux, on lui attache les poignets ensemble derrière le dos : un aide, à genoux, tient l'aquarium et y verse des œufs de poissons qui doivent éclore sous l'influence magnétique. M. de Sarak et le bocal sont recouverts d'un drap blanc, la tête seule du fakir reste visible. Deux autres aides, placés à droite et à gauche, tiennent le drap à distance du bocal. On fait la demi-lumière, quelques minutes après on rallume : sept poissons rouges, de cinq à six centimètres de long, sont dans l'aquarium.

M. Lefranc fait immédiatement remarquer à Henri Durville que l'un des poissons est mort, qu'il est le ventre en haut, le corps en arc de cercle. M. Henri Durville demande aussitôt, à haute voix, à M. de Sarak : « Comment se fait-il que ce poisson qui, paraît-il, vient de naître, soit dans cet état ? » M. Morisse, disciple de M. de Sarak, explique que, sans doute, l'aide qui tenait le bocal a touché l'eau et a ainsi électrocuté l'animal ! ! ! ! Un spectateur, M. Arnold, sculpteur, réplique alors : « Mais, puisque ce Monsieur (l'aide) a électrocuté un poisson en touchant l'eau, ne pourrait-il pas nous prouver son pouvoir en électrocu-

tant les autres ? » — M. Morisse s'est bien gardé de permettre l'expérience.

De ce que nous avons vu, il résulte que l'expérience est une prestidigitation vulgaire :

1° Parce que M. de Sarak ne s'est pas laissé contrôler, quoiqu'il ait dit, en public, y consentir.

2° Parce qu'il opère sous un drap ; il lui est très facile d'avoir dans le dos un réservoir dont le tuyau déverseur sort par le gilet.

3° Parce que, un des poissons était mort. N'est-ce pas la preuve qu'il a subi des violences au cours de l'opération ? Il est compréhensible, dans ces conditions, que M. de Sarak emploie des poissons assez volumineux (5 à 6 centimètres), de plus petits étant beaucoup moins résistants.

D'ailleurs, M. de Sarak, dans cette expérience des poissons, a déjà été pris en fraude : *L'Echo du merveilleux* a rapporté la relation suivante : « Mme la générale G... dit : Vous avez sans doute remarqué que la nappe soutenue par les deux mains de M. Lemerle, s'était retroussée, à l'insu de ce dernier, du côté gauche du fauteuil (sur lequel était assis M. de Sarak). Grâce à cet incident, on pouvait, de ma place, en se baissant un peu, apercevoir tout ce qui se passait dessous. On le pouvait même d'autant mieux que le pan droit de la nappe, qui, celui-là tombait normalement, se trouvait éclairé par la seule lampe qu'on n'eût pas éteinte et formait ainsi une sorte d'écran lumineux. C'est sur cet écran que je vis, à un certain moment, se détacher avec netteté, une sorte de tube qui s'allongea hors de la poitrine de M. de Sarak et qui vint s'appuyer sur le bord du récipient rempli d'eau. A ce moment j'entendis, moi aussi, un premier bruit. Puis je vis quelque chose, comme un jet de liquide, sortir de ce tube et tomber dans le vase. A ce moment, j'entendis un second bruit, une sorte de clapotis. Voilà le fait. Quant à l'explication, elle me paraît simple. M. de Sarak, à l'aide de quelque appareil à air comprimé, placé à la hauteur des reins, et qu'il actionne de ses mains liées, amène d'abord le tube à la hauteur du récipient, puis, en pressant de même sur quelque poire en caoutchouc, il en fait sortir l'eau et les poissons...

« Le capitaine M... confirma le récit de Mme la générale G... Comme elle, il avait vu, distinctement, le tube se détacher de la poitrine de M. de Sarak, atteindre le bord du vase, puis dégorger eau et poissons.

« Le lendemain de cette séance, le *Matin* publiait un article intitulé : *Le faux Yogui. Ses trucs, ses miracles. Fort maladroits,*

ses trucs ! Le *Journal*, l'*Intransigeant*, qui s'en occupèrent à leur tour, ne se montrèrent pas plus admiratifs pour le grand Initié. »

2° *La Végétation spontanée du blé.*

Mais revenons à notre soirée :

M. de Sarak, qui ne semble pas s'émouvoir de toutes les contradictions, va procéder à la végétation spontanée du blé. Il passe dans un cabinet voisin, sans se faire visiter et revient. Il présente à la salle de la terre de bruyère qui, il le montre à tous, est sans préparation aucune. Il invite M. Arnold à venir recevoir dans ses mains de la terre qu'il lui tend ; puis il prend des grains de blé. A ce moment, Henri Durville demande si le fakir peut faire pousser n'importe quel blé. M. de Sarak répond par l'affirmative. Henri Durville se lève alors et dit : « J'ai précisément apporté des grains que j'ai achetés aujourd'hui, voulez-vous les faire pousser ? » M. de Sarak répond : « Mais oui, Monsieur, certainement ». Henri Durville ouvre l'enveloppe qui contient les grains *préalablement noircis* par une courte immersion dans l'encre de Chine. M. Arnold, tenant en mains la terre que lui a donnée le fakir, se place bien en vue. M. Henri Durville reste à environ dix à vingt centimètres des mains du Yogui. Quelqu'un, à l'aide d'un crayon, perce deux trous dans la terre et y verse une quinzaine des grains, teints en noir, présentés par Henri Durville. Le fakir demande de la musique, impose les mains et tombe en transe. Il demande qu'on arrose, très légèrement (la quantité d'eau est évaluée par Henri Durville à une cuillerée à bouche au maximum). Après sept à huit minutes, il demande un crayon, fouille dans la terre et en sort une quantité de pousses de blé, d'une longueur variant de un à quatre centimètres. Henri Durville prend deux pousses et immédiatement : « *Mais pardon, dit-il, j'ai donné des grains absolument noirs et ceux qui sont germés sont entièrement blancs, ce ne sont pas mes grains.* » Alors, M. de Sarak, sans s'émouvoir : « L'eau avec laquelle on a arrosé la terre a décoloré vos grains ». Henri Durville objecte qu'on n'a versé que très peu d'eau et demande, au président de la séance, un verre qu'il remplit d'eau, y plonge quelques-uns de ses grains noircis. Il fait constater à tout le monde qu'*après une demi-heure d'immersion les graines sont à peine décolorées.* Les pousses étaient donc d'avance dans la terre.

M. Morisse, pour chercher à excuser M. de Sarak, dit alors ces paroles : « Mais Monsieur, la terre contenait peut-être des grains blancs avant l'expérience (!!!) ». Ne prouve-t-il pas ainsi que la terre était préparée d'avance ?

Un fait confirme, une fois encore, la prestidigitation de M. de Sarak, c'est le suivant : Les plantes que celui-ci fit sortir de terre en y fouillant avec un crayon étaient vertes. Or, il est un fait élémentaire pour quiconque connaît un mot seulement de botanique : c'est que le vert des plantes est dû à la chlorophylle, substance qui ne prend naissance qu'à la lumière. Les plantules vertes montrées par M. de Sarak avaient donc déjà vu le jour, c'est-à-dire qu'il les avait fait pousser avant l'expérience.

M. Arnold fit encore remarquer : « Comment M. de Sarak explique-t-il qu'en semant une quinzaine de graines, il obtienne au moins trois fois plus de plantules ? »

La discussion s'animait, les faits prouvant sans aucun doute la supercherie. M. Morisse propose une nouvelle expérience faite avec tout le contrôle désirable, au jour et à l'heure fixés par l'expérimentateur. M. de Sarak s'est dispensé de répondre.

C'est dans le pan de son habit que le prestidigitateur M. de Sarak prend une agglomération de grains germés à l'avance pour les placer dans la terre qu'il saisit à poignée et donne au témoin. Quant aux grains surajoutés, ils ne servent à rien du tout, et c'est pour éviter qu'on les retrouve qu'on enleva immédiatement les pièces à conviction.

Nous avons emporté, pour les examiner à notre guise, quelques plantules germées vertes, longues de quatre à cinq centimètres ; *elles ne contiennent aucune trace d'encre de Chine* ; nous les tenons à la disposition de quiconque voudra les voir et les comparer aux grains noirs qui devaient germer. M. de Sarak perdant complètement tout son sang froid, leva brusquement la séance. Il nous pria de venir lui causer.

3° *Le Foin vivifié par le feu sacré.*

Dans un état de surexcitation extrême, il voulut continuer la comédie : saisissant du foin, il le plongea brusquement dans l'eau d'une cuvette. Une grande flamme s'éleva : « tenez, êtes-vous convaincus », ajoute-t-il. Est-il nécessaire de dire que Gaston Durville répondit à M. de Sarak : « J'en ferais tout autant en jetant dans l'eau un morceau de sodium ou de potassium ».

La grande presse, le lendemain, publiait des articles détaillés confirmant en tous points nos affirmations : citons la *Liberté*, le *Journal* et le *Matin*.

Nous nous occuperons, dans nos prochains numéros, des pérégrinations de M. de Sarak à travers le monde.

Le Sommeil hystérique spontané

et les Dormeuses

Par Gaston DURVILLE

On peut dire avec Babinski et Hartenberg que les manifestations de l'hystérie sont la conséquence de troubles mentaux, ce qui explique la définition : l'hystérie est une disposition mentale. Parmi les troubles mentaux les plus fréquents dans la grande névrose, citons le *sommeil* de un ou de plusieurs centres cérébraux. Le sommeil hystérique peut être, soit partiel, soit total. Le sommeil partiel du cerveau expliquerait les anesthésies et paralysies hystériques. Sollier, dans sa thèse : *Genèse et nature de l'hystérie*, admet, et à juste titre, qu'à tout membre ou portion de membre atteints de paralysie et d'anesthésie hystériques, correspondent des régions de l'écorce cérébrale plongées en sommeil. Par exemple, un hystérique a un bras paralysé parce que le centre cortical qui commande à ce bras (zone rolandique) n'a plus d'activité, parce qu'il dort. Il en serait de même pour l'anesthésie : si on pique un bras anesthésié, le malade ne perçoit pas la piqûre parce que le centre cérébral, qui devrait permettre à l'individu de percevoir, est endormi. De même la cécité hystérique serait due au sommeil des lobes occipitaux, qui commandent à la vision : dans l'hystérie, en effet, on ne connaît pas de lésion ; on disait, avant Babinski, qu'elle était due à un trouble fonctionnel du système nerveux ; on dit maintenant à un trouble mental. Dans les cas qui nous intéressent, ce trouble mental est un sommeil, c'est ce sommeil qui empêche que la sensation, phénomène physique, devienne une perception, phénomène intellectuel. Ainsi, dans l'œil frappé de cécité, l'image se forme normalement sur la rétine et ce n'est que le centre cérébral qui est inhibé et ne permet plus au malade de percevoir.

L'expérimentation hypnotique démontre ce fait ; elle semble, en outre, prouver que l'anesthésie hystérique doit cependant s'accompagner d'une " perception infinitésimale " : un de mes sujets J.... est en somnambulisme les yeux ouverts, je lui suggère qu'il ne verra nullement X... qui va entrer ; X... entre et fixe le sujet dans les yeux. Cette pratique, d'ordinaire, eût plongé J... en léthargie ; le phénomène ne se produit pas. Le sujet, dont les centres occipitaux étaient endormis, n'a pas perçu X.... Je mets J... en somnambulisme les yeux fermés et lui suggère maintenant qu'il se rappelle très bien tout ce qui vient d'être fait, il dit alors

Le Mage prestidigitateur sera-t-il Accusateur ou Accusé ?

C'est le 31 de ce mois, rappelons-le, que doit se plaider le procès intenté en diffamation par M. le « Docteur comte de Sarak » aux trois journaux : *Echo du Merveilleux*, *Annales des Sciences psychiques* et *Revue du Psychisme expérimental*. Nos lecteurs sont déjà au courant de la vie et des menées du personnage qui se prétend diffamé. Nous avons considéré qu'il était de notre devoir de mettre en garde les psychistes contre lui ; continuons dans la même voie.

A côté des sérieux griefs que nous reprochons à M. de Sarak, le petit fait que voici n'est qu'une bagatelle comique : A la naissance de son fils Auguste, M. de Sarak décréta qu'une « *ère nouvelle* » était venue « l'ère d'Auguste ». Sachons que désormais l'ère chrétienne est terminée et nous avons le grand honneur de voir l'aurore de l'Ere d'Auguste : mais voyons des choses plus sérieuses.

« Comment M. de Sarak invente des alibis

M. de Sarak a trouvé un procédé — dont on pourra apprécier la juste valeur — pour répondre aux attaques dont il a toujours été l'objet. On lui a reproché son passé, ses condamnations pour escroquerie, or il a toujours dit que c'était une autre personne, un sosie, qui était le coupable et il citait à l'appui des articles de journaux pour témoigner qu'au moment où il était en prison, il donnait en réalité des représentations de magnétisme dans les music-halls.

Quelques exemples : *Le Figaro* du 5 oct. 1885, publie un long article dans lequel l'escroc Sartini-Sgaluppi est déclaré avoir fait 9 mois de prison (voir notre n° de février pour se convaincre que Sartini-Sgaluppi et Sarak sont un seul et même personnage) : « Après neuf mois de prison préventive, le chevalier commandeur d'Albert de Sartini, comparaissait hier devant le Tribunal de Marseille. Il est parfaitement prouvé qu'il s'appelle réellement Albert Sgaluppi et qu'il a un passé des plus tristes : il a été condamné en Italie onze fois pour vol. Le prétendu commandeur est représenté par le parquet de Florence comme un homme des plus dangereux ... »

Pour se donner un alibi, M. Sartini-Sgaluppi-Sarak *a inventé de toutes pièces* un article qui, dit-il, a paru dans *Le Figaro* de Paris pendant ce même mois d'octobre 1885. Il est encore curieux de noter que dans cet article il se fait appeler Sarak : « La presse était invitée hier par un Comité de savants aux Folies-Bergère à assister à une extraordinaire et nouvelle expérience de magnétisme et de fascination. Un sujet endormi par suggestion par l'occultiste thibétain Comte de Sarak pénétrait avec lui dans une cage où il y avait 7 lions. Le Docteur de Sarak, magnétiseur, démontra successivement sur son sujet, la belle et intelligente Mlle Lucie X..., tous les états hypnotiques depuis

l'extase aux attitudes les plus instables, jusqu'à la plus terrible catalepsie avec contraction de tous les muscles et rigidité cadavérique ». L'article n'existe pas dans le *Figaro* de Paris, octobre 1885 (!!!).

M. de Sarak cite, pour se glorifier, un article qui aurait paru dans *La France*, de Paris, le 27 février 1890 et qui n'existe pas davantage. En voici quelques passages : « Revenant de Russie, où il a eu un grand succès, le docte occultiste thibétain de Sarak, qui depuis quatre ou cinq ans nous a montré les merveilles du monde occulte, est ici pour quelques jours avant son départ pour l'Italie. Ses amis et admirateurs lui ont donné un banquet de 31 couverts, hier soir à l'Hôtel Continental. La baronne de Clercy et la duchesse de Pomar ont fait d'éloquentes allocutions auxquelles le comte a répondu avec une surprenante inspiration... »

M. Sartini-Sgaluppi-Sarak etc... se dit hindou !

Celui qui a fait tant de dupes ose dire dans la préface d'un petit ouvrage en anglais signé Mlle Marsland : « Le Spiritisme est entre les mains de charlatans, l'Hypnotisme entre celles d'empiriques, la Magie entre celles de Sorciers, la Théosophie dans celles de Sectaires. Voilà ce qui a jeté le discrédit et l'incrédulité ».

Plus loin, Miss Marsland dans l'Introduction dit : « La vie du Dr Sarak, l'illustre *occultiste thibétain*, est entièrement inconnue de l'Ouest, je ne parle pas de sa vie dans d'autres pays, car le titre de comte de Dias et le nom de Docteur de Sarak sont bien connus dans toutes les contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Sud, et quelques-uns (gens instruits et sans préjugés) l'ont apprécié à sa juste valeur, pendant que d'autres (les ignorants et les jaloux) l'ont bassement calomnié en l'appelant charlatan et même imposteur. *Nous le connaissons pour être le fils aîné du Rajah de Sedang Sarak et de la marquise de Saint Pierre, l'une des plus anciennement nobles de France* ; nous savons qu'il a étudié la science sacrée dans les sanctuaires du Thibet, et qu'il a été envoyé par ses Maîtres ou Mahatmas dans l'Ouest pour porter à ces contrées la lumière de cette doctrine élevée. Mais c'est tout, nous ne connaissons rien de sa vie psychique, depuis son initiation jusqu'à ce jour... Nous pouvons dire du Docteur Sarak, comme il a été dit du Magicien comte de Saint Germain : sa vie est inconnue. Comme il parle plusieurs langues et les parle dans la perfection, beaucoup l'ont cru italien, espagnol, français, grec, ou de quelque autre nationalité. Mais pour nous, comme pour pas mal de gens de connaissance, son nom et sa nationalité est peu de chose, c'est l'« intérieur » de l'homme que nous voulons voir : il nous offre les preuves irréfutables d'une vie future et des pouvoirs psychiques que tous les hommes possèdent et qu'ils peuvent développer s'ils veulent. »

Certes, nous savons bien que M. Sartini-Sgaluppi-Sarak-Das-Rama, etc... quand on lui dira : Monsieur vous êtes italien, répondra que ce n'est pas lui mais Miss Marsland qui a écrit ces lignes. Seulement il y aura un malheur pour M. de Sarak, c'est que c'est lui-même qui a préfacé l'opuscule et qu'à la fin de celui-ci, il a ajouté : « Approuvé-Rama » (Rama est encore un nom qu'il a pris, nous en avons déjà parlé).

Nous venons d'apprendre que Miss Marsland est revenue de l'admiration qu'elle professait pour le « Docteur » et qu'elle a cessé toute relation avec lui.

Un coup d'œil dans le Centre ésotérique oriental

En 1908, à la suite de plusieurs séances de prestidigitation qu'il avait données pour des expériences de psychisme transcendant, M. de Sarak avait essayé d'enrôler quelques personnes, dont plusieurs fortunées, pour créer son « *Centre ésotérique oriental de France* ». Il est on ne peut plus curieux de constater par quels procédés M. de Sarak obligea ses Membres fondateurs à participer dans les dépenses du Centre.

Celui qui désirait devenir membre fondateur envoyait sa demande d'admission. Il l'accompagnait, ainsi que le bulletin l'exige, d'une « offrande faite une fois pour toutes ». Il devait payer d'avance la cotisation mensuelle dont le chiffre était fixé par le Conseil directeur. Notons bien ceci : celui qui a sollicité son admission ne connaît aucun règlement, car M. de Sarak a bien eu soin d'interdire rigoureusement au secrétaire du Centre, de le donner à quiconque n'est pas initié. Devenu membre fondateur, il apprend alors un beau jour, lorsqu'on veut bien lui communiquer le règlement, qu'il s'est engagé dans les dépenses. Lisons l'art. 93 de l'ésotérique publication : « *Si le bilan trimestriel présente un déficit pour la caisse de la Trésorerie, tous les Membres fondateurs sont obligés de couvrir le déficit en le supportant par parties égales ; les versements ainsi faits leur seront remboursés quand il y aura, dans le Trésor, des fonds en excédant.* » (!!!)

Octobre 1910

En octobre dernier, au moment de la piteuse séance de l'Hôtel Continental, M. de Sarak installait son Centre dans un luxueux appartement. La découverte de ses fraudes et leur publication dans plusieurs revues psychiques et plusieurs grands quotidiens ont fait que M. de Sarak s'est trouvé privé brusquement de plusieurs personnes qu'il croyait précieuses pour son Centre. Or, maintenant, M. de Sarak se pose en victime disant que ses Membres fondateurs n'ont pas satisfait à leurs engagements (ceux de participer dans les dépenses — art. 93 du règlement) !!

Avant d'en finir avec l'intéressant règlement, notons encore un article qui mérite la reproduction : Art. 91. — « Il est défendu de soupçonner l'illégitimité des expériences faites par l'opérateur... » ! Voilà qui en dit long.

Comment M. de Sarak s'y prend pour avoir de l'argent

Extrayons quelques passages d'une très volumineuse correspondance échangée entre M. X et le « Docteur comte de Sarak ». On verra que le pseudo-fakir commence d'abord par apitoyer les gens sur son sort et que lorsque le procédé est usé il n'a pas reculé à faire des faux.

M. X... désire être initié à la science du « Maître ». Sitôt admis dans le Centre il reçoit une lettre de 24 pages dont nous extrayons : « C'est avec mon âme que je vous écris, mon intelligence se tait, ma personnalité s'efface ! C'est elle, cette âme qui sent et qui souffre, qui s'a-

dresse à votre âme qui peut la comprendre !... et lui crie : Aide-moi, encore, tu ne te repentiras pas de m'avoir aidé ! Des jours terribles et bien douloureux passent et s'accumulent sur ma pauvre existence, dédiée toute entière à une cause noble, sainte et belle, malheureusement incomprise, et ces jours de profonde douleur consument (mon corps et détruisent mes forces... J'ai donné à bien du monde presque toujours ingrat) les moyens spirituels pour avancer, pendant que moi je dépensais les moyens matériels qui m'ont fait reculer !... J'ai travaillé, j'ai tout sacrifié, j'ai lutté, j'ai souffert, j'ai aussi espéré, et si bien est vrai que j'ai reçu des joies et des affections sincères et des aides généreux, ce n'est pas moins vrai que je n'ai pas encore

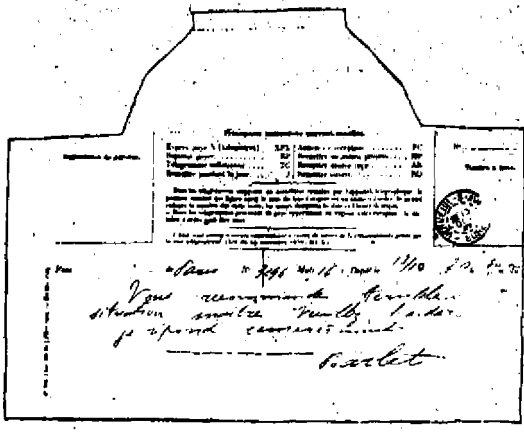

Fac-similé du premier télégramme reçu par M. X...

trouvé qui pourrait me comprendre, et me comprenant pourrait s'associer avec moi, et venir réalement à mon aide, pour faire triompher cette cause immortelle qui donnerait le bonheur et la vie à celui qui saurait se sacrifier et travailler pour elle ! Je vous aime bien, mon frère, vous le savez ! ou du moins vous le sentez, et nos cœurs vibrent en douce harmonie lorsqu'ils se sentent unis par la pensée, mais c'est justement cette pensée qui est ébranlée en ce moment, qui est secouée par les misères de la terre, qui s'agite et vibre dans le champ de la douleur. Vous pouvez, mon frère, relever cet esprit qui tombe, encourager cette âme désolée, vous pouvez me faire beaucoup beaucoup de bien, vous pouvez remettre l'harmoni e de cette pensée en action... Il faut pour arriver à cela que vous me *croyez* ! car s'il y a un seul doute sur tout ce que je vous écris, nous n'arriverons à aucun résultat. Croyez-moi, ah oui ! croyez-moi, mon frère et réfléchissez.. Un de ceux (les Maîtres) vénérés m'a dit : « écris avec ton âme à ton

frère » là-bas, lui, il sait ce que c'est la souffrance, ce que c'est l'humiliation et la lutte, dis-lui que tu t'adresses à lui pour la dernière fois (car il ne faut pas abuser du cœur de ton frère) et dis-lui qu'il s'unisse à toi, à notre œuvre pour la faire triompher... Mon frère, ne rechassez pas la dernière prière que ce disciple du Maître en ce moment vous fait... Je ne voudrais pas descendre des hautes sphères de la divine spiritualité des vénérés Maîtres, je voudrais vous parler seulement de ces belles études, de ces grandes aspirations de l'âme humaine,

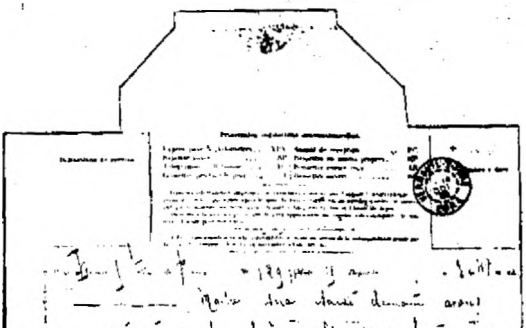

Fac-similé du deuxième télégramme reçu par M. X...

du chemin du beau et de l'éternel, de tout ce qui vit vraiment d'une vie d'amour et d'élévation... Voilà ce que je voudrais !... Mais aujourd'hui je dois descendre au plan matériel, au plan de l'illusion... Je dois vous dire qu'une quantité de choses s'enchaînant l'une à l'autre ont fait que je n'ai pu réaliser mon premier idéal pour lequel je vous avais demandé aide, d'abord la maladie... ensuite... ensuite notes sur notes, devoirs sur devoirs, nécessités sur nécessités... Le 15 de ce mois je dois payer mon loyer plus quelques notes aux fournisseurs essentiels qui ne veulent pas attendre jusqu'à la fin du mois. (l'on dirait que les élémentaux travaillent tous contre moi)... Venez à mon aide, venez me voir vite, je serai complètement sauvé avec 1.500 francs encore... Mais je vous en supplie, mon frère, aidez-moi pour cette dernière fois, vous aurez par cette dernière œuvre donné la paix à votre pauvre frère, vous aurez sauvé la cause qui m'est si chère... »

M. X. ayant répondu : impossible, a reçu deux télégrammes signés Barlet. Ils sont faux ; M. Barlet se défend de les avoir expédiés. En voici le texte : « Vous recommande terrible situation Maître. Veuillez l'aider, je réponds, remerciements. BARLET », et le deuxième : « Maître sera saisi demain, avons réuni à peu près mille, vous prie nom de tous l'aider 500. Urgence. Nous portons garants. BARLET. »

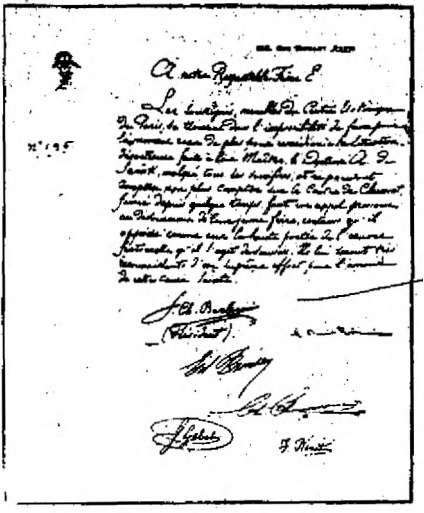

Une pièce qui porte au moins une signature fausse

M. de Sarak reçoit la somme et télégraphie : « Reçu petit aide frère, pas assez lever saisie demain, supplie envoi télégraphique 500. Vous promets retour fin mois sans faute, ne m'abandonnez pas. RAMA », N'ayant aucune réponse, le Centre ésotérique s'émeut et envoie une pièce dont nous donnons photographie. Cette pièce porte au moins une signature fausse. La personne intéressée nous écrit : « Vraiment je suis fort surprise qu'on ait essayé d'y apposer ma signature, d'une façon aussi grossière surtout. Permettez-moi d'être étonnée de ce procédé vis-à-vis duquel je garde toutes réserves ».

La pièce en question porte fruit et M. X... reçoit en réponse : Reçu, profondément reconnaissant. SARAK ». Dès le surlendemain, M. X... recevait une lettre dans laquelle M. de Sarak lui demandait encore de l'argent!!! Voici quelques lignes de la lettre (8 pages) : « ... Que votre cœur parle, que votre âme généreuse et bonne décide ! je ne vois rien que ceci : ce que vous pourriez m'envoyer 100 ou 200 francs,

ce que vous croyerez m'aider me donnera quelques jours de calme et de repos... que votre cœur parle, que votre âme décide ! frère ! venez à moi... Vous recevrez la méritée récompense du bien que vous ferez... SARAK ». Six jours après, n'ayant pas de réponse, nouvelle lettre de M. de Sarak. — A neuf jours de distance, M. X... reçoit « du Maître » une longue leçon de désintéressement (!!) ; nous en extrayons : « Nous, disciples des vénérés Maîtres, bien que nous mendions à chaque instant l'argent pour la sainte cause, nous savons vivre d'air et d'eau fraîche s'il le faut, pour nous personnellement, mais nous ne cherchons pas ni la force qui commande, ni l'être qui obéit, mais celui qui sait effacer de son dictionnaire le mot « *sacrifice* » toujours disposé à donner sans attendre aucune récompense en retour... Dr A. SARAK ». Entre temps M. X... recevait du « Maître » un magnifique diplôme du Suprême Conseil d'Initiation du Thibet (!!!) que nous regrettons de ne pouvoir reproduire faute de place. Il vaut ceux que Sarak vendait lorsqu'il s'appelait Sartini, en 1885 (voir notre nº de févr.). Néanmoins M. X... s'impatiente et écrit à M. de Sarak de lui envoyer deux reconnaissances des sommes prêtées. M. de Sarak, au lieu d'adresser les reconnaissances demandées, envoie une lettre de 7 pages, grand format : « ...Lorsque vous avez donné une offre généreuse d'argent, vous l'avez fait en hommage à la sainte cause et pour votre frère, et non pour des affaires. Ce frère obligé de la façon la plus noble, puisqu'il pouvait ainsi continuer le décorum de la cause s'obligea, c'est vrai, de vous retourner votre offre le plus tôt possible, car en ce moment là il ne pouvait pas prévoir l'abandon de plusieurs fondateurs de notre centre... Vous me parlez que je vous signe des billets, ce qui enferme méfiance, et cette méfiance vous ne l'avez pas eu lorsque vous m'avez obligé, car vous avez obligé le frère en croyance, le Maître qui soutenait et qui soutient une œuvre sainte, et pas l'homme d'affaires qui du reste n'existe pas en moi, car toutes mes séances ont toujours été gratuites, n'ayant pas voulu prostituer jamais une chose si élevée (Rappelons que, dans la séance de l'Hôtel Continental, les places coûtaient 10 et 20 francs. — *Note des directeurs*). Passons maintenant à un autre sujet, un sujet qui heureusement nous fera oublier pour quelques instants les choses d'argent qui troublent toujours l'amitié... ». Et M. X... depuis cette lettre (4 sept. 1910) attend toujours ses reconnaissances.

Nous n'avons qu'un désir, celui de voir paraître à l'audience M. de Sarak pour parler des innombrables pièces que nous possédons. Mais se présentera-t-il ?

(A suivre).

LE MOIS PSYCHIQUE

Lecture de la Pensée par les Mouvements Inconscients

par Georges KALETA (de Salzbourg)

M. G. Kaléta vient de communiquer à la *Société allemande de Recherches psychiques* un mémoire qui vient compléter les documents que nous avons publiés dans nos deux derniers numéros. Nous extrayons les lignes qui suivent du travail de M. Kaléta.

Dans le domaine des recherches psychiques, beaucoup de problèmes, par suite de désignations inexactes, sont présentés sous un faux jour et, de ce fait, sont rejetés sans être étudiés comme il le con-

viendrait. On explique tout de la même manière, même dans le cas où il n'y a rien à expliquer. Par exemple, on ne fait aucune différence entre l'interprétation des mouvements reflexes, la télépathie, la transmission de pensée, la lucidité, etc... Dans des problèmes si complexes, il est bien difficile de donner une définition complète. Ce n'est qu'en décrivant minutieusement les divers *modi operandi*, en les comparant l'un à l'autre, et en faisant ressortir les différences trouvées, qu'on arrivera à se rapprocher le plus de la vérité.

Les expériences de lecture de pensée par les mouvements inconscients reposent sur l'observation bien dirigée des mouvements involontaires du pouls et des mouvements musculaires. Le professeur W. Preyer dit que « chaque pensée est accompagnée de mouvements musculaires, involontaires et inconscients », par suite l'expérimentateur pourra apprécier les mouvements vibratoires de la pensée de son sujet par les manifestations perceptibles à l'extrémité des membres. Il ressort donc clairement de ce qui précède que dans ce cas il n'est pas exact de parler de lecture de pensée, de transmission de pensée, de télépathie, de lucidité, etc... l'expérimentateur ne formule son opinion que d'après les mouvements observés chez son sujet. La